



#25 novembre 2026

journée
internationale
de lutte contre
les violences
faites aux
femmes



Depuis de nombreuses années, nos organisations sont mobilisées contre les violences sexistes et sexuelles et ont construit une loi cadre pour les éradiquer à l'image de celle de l'Etat espagnol de 2004.

Voilà plusieurs mois que nous sommes parties prenantes de l'immense mobilisation sur l'ensemble des territoires contre les violences faites aux femmes et aux enfants qui exige notamment une loi intégrale et un budget intégral.

La tragédie du meurtre de la petite Lyhanna a révélé une fois de plus au grand jour les violences systémiques et la défaillance globale de notre société à lutter contre ces violences.

En France, ce sont, chaque année, 160 000 enfants qui sont victimes d'inceste et de violences sexuelles soit 3 enfants par classe. Seuls 3% des agresseurs sont condamnés, 1% dans les cas d'inceste.

Ces violences se déroulent dans la majorité des cas au sein de la famille et sont perpétrés à 97 % par des hommes.

Au moins **20 000 enfants sont victimes de la prostitution et d'exploitation sexuelle** : 80 % d'entre elles et eux sont issu-es des foyers de l'aide sociale à l'enfance qui n'ont aucun moyen et manquent de personnel suffisant malgré les nombreuses luttes locales !

Ce sont 230 000 femmes et filles qui sont victimes de viols ou tentatives de viols, près de la moitié d'entre elles étaient mineures au moment des faits.

Les violences ont lieu partout : dans la famille, dans les cercles amicaux, les espaces publics, les transports, les lieux d'étude et de sport, les établissements de soins, les lieux militants et les lieux de travail.

Au travail ce sont plus de 8000 viols ou tentatives qui ont lieu chaque année et un tiers des femmes subissent du harcèlement sexuel. Dans les établissements de soins, 45,1% des patientes déclarent avoir subi des violences obstétricales et/ou gynécologiques.

Les femmes en situation de vulnérabilité sont encore plus exposées aux violences

Une femme en situation de handicap sur cinq a été victime de viol. 50 % des lesbiennes et 75 % des bi ont été confrontées à des violences dans l'espace public et 85 % des personnes trans ont déjà subi un acte transphobe.

Les mères isolées qui élèvent seules leurs enfants subissent de plein fouet la précarité et des formes accrues de violences institutionnelles, économiques et intrafamiliales.

Les femmes migrantes en situation de précarité sont 75 % à avoir été exposées aux violences pendant leur parcours ou sur le territoire, et nombre d'entre elles sont victimes des réseaux de traite prostitutionnelle.

100 % des femmes sans abri ont subi un viol.

En France, en 2025, c'est encore plus d'un féminicide tous les trois jours commis par un conjoint ou un ex-conjoint. 21 % de ces femmes qui étaient âgées de plus de 70 ans ne sont pas prises en compte dans les enquêtes sur les violences conjugales. Près de 50 % des femmes victimes de féminicide avaient déjà signalé des violences avant le meurtre. Et ce sont également plus de 900 femmes poussées, tous les ans, au suicide par des violences psychologiques ou du harcèlement par leur conjoint ou ex-conjoint.

Solidarité internationale !

Dans le monde entier, toutes les femmes, les filles et les enfants sont concernées par les violences.

Elles sont le fruit du patriarcat, de la culture du viol et de la négation des voix des femmes et des enfants.

Le 25 novembre nous marquons notre solidarité internationale avec nos sœurs du monde entier et ce, dans un contexte où les guerres et les conflits armés se multiplient. Victimes des conflits armés, des répressions des régimes totalitaires et/ou théocratiques, elles subissent viols de guerre, violences sexuelles, mariages forcés, traites d'êtres humains. Elles sont torturées, mutilées, excisées, infibulées, affamées, déplacées, emmurées et réduites au silence. Leurs droits les plus élémentaires sont bafoués.

Les gouvernements d'extrême droite constituent une menace majeure pour les droits des femmes, des enfants et des personnes LGBTQIA+ et pour les associations féministes et enfantistes, pour les défenseur.es des droits humains. Discours machistes, masculinistes, lgbtphobes renvoyant les femmes à la sphère domestique, interdisant le droit des femmes à avorter et des personnes trans à transitionner, culture du viol décomplexée...

Dans le monde, l'extrême droite au pouvoir réprime les militantes féministes et LGBTI, veut détransitionner de force des personnes trans et emprisonne les femmes ayant avorté et celles qui les y aident.

"Ensemble on nous opprime, Ensemble, révoltons-nous"

Partout les femmes sont victimes ET partout elles se lèvent, s'organisent et luttent. Femmes, filles, enfants, personnes LGBTQIA+, femmes migrantes, victimes de la prostitution, femmes en situation de handicap elles parlent, crient, chantent, manifestent et luttent en dépit des risques encourus.

Nous crions que c'est fini, que plus aucune victime ne doit être silencieuse, que plus aucune plainte ne doit être classée sans suite. Nous crions que l'espace public nous appartient, que notre corps nous appartient. Nous n'acceptons plus la moindre remarque sexiste, misogyne, raciste, islamophobe, antisémite, lgbtphobe, grossophobe, validiste... ! Nous ne tolérons plus aucune violence. L'impunité doit cesser et la honte doit changer de camp !

Le 25 Novembre 2026 intervient dans un contexte de mobilisation sociale et de violences policières extrêmement fortes.

Face aux lycéen-nes et étudiant-es, la réponse répressive du gouvernement a atteint un niveau de violence traduisant la volonté de contraindre au silence et terroriser celles et ceux qui, par leurs mobilisations, signifient leur refus des violences institutionnelles dont elles et ils sont les objets. Ces réponses répressives envers les enfants existaient bien avant les mobilisations des lycéen-nes.

Nous dénonçons la répression féroce du mouvement lycéen ainsi que les violences sexistes et sexuelles que les adolescentes, les femmes subissent de la part des forces de l'ordre dans cette mobilisation.

Dans ce contexte qui évolue quotidiennement, la réussite des mobilisations autour du 25 Novembre est essentielle.

Les organisations féministes et syndicales de Grève Féministe exigent :

· Une loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants et un budget intégral pour la mettre en place. Cette loi qui

Organisations signataires au 27 10 2026

Alliance des femmes pour la démocratie, APEL-Égalité, Association En Parler, Attac France, CGT (Confédération Générale du Travail), CNDP (Collectif National pour les Droits des Femmes), Collectif IVG Tenon, Collective des mères isolées, CRLDHT comité pour le respect des libertés et droits de l'homme en Tunisie, En Avant Toutes, Excision parlons-en !, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes Egalité, Fondation Copernic, Fondation des Femmes, Force Féministe 57, France Amérique Latine FAL, FSU (Fédération Syndicale Unitaire), FTCT Fédération Tunisiennes Citoyen des 2 Rives, Genre et altermondialisme, Gisti, Humanity Diaspo, L'Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie - L'ACORT, Las Rojas Paris, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie-LFID, Maison des Femmes Thérèse Clerc, Mouvement de la Paix, Mouvement des femmes kurdes en France, Mouvement du Nid, NEGAR-Soutien aux femmes d'Afghanistan, Organisation de Solidarité Trans (OST), Printemps écologique, Réparons l'excision, Réseau Féministe "Ruptures", Réussir l'égalité femmes hommes, Stop aux Violences Obstétricales et Gynécologiques - StopVOG, UNEF, Union des femmes socialistes (SKB), Union syndicale Solidaires, VISA - Vigilance et Initiatives syndicales antifascistes.

En soutien :

ECOFEM-PEPS, Egalités, L'APRES, La France Insoumise, NPA-l'Anticapitaliste, Parti Communiste Français, Réseau Coopératif de Gauche Alternative, Socialisme ou Barbarie

doit porter une réelle politique publique de lutte contre les violences et des moyens pour les services publics a été votée le 13 octobre à l'Assemblée nationale en première lecture. Nous saluons les avancées considérables qu'elle contient en matière de prévention des violences et d'accompagnement des femmes et des enfants victimes. Cependant, nous nous battons contre les reculs considérables provoqués par le Rassemblement national en collusion avec Ensemble pour la République qui privent les femmes sans papier victimes de violences de pouvoir aller porter plainte sans risquer une OQTF et les personnes demandeuses d'asile victimes qui ont porté plainte doivent pouvoir travailler. (suppression des articles 62 et 63).

Nous nous battons pour que les mesures adoptées puissent être concrètement appliquées (exemple : un entretien individuel annuel sur sa sécurité physique, psychologique et affective pour chaque enfant de 3 à 18 ans, la formation de toutes et tous les professionnel·les, le suivi des enfants placés...)

Nous exigeons que la loi soit inscrite suffisamment tôt à l'ordre du jour du Sénat pour que le travail parlementaire puisse aller à son terme avant fin février, date à laquelle il s'arrête pour cause d'élections présidentielles.

· Une Éducation à la Vie Affective Relationnelle et à la Sexualité (EVARS) effective partout dans le cadre du respect de la loi de 2001 et du décret de Février 2025 (programme EVARS).

· La fin des mutilations sur les enfants intersexe encore autorisées en France

· L'augmentation des financements des associations féministes notamment celles qui accompagnent les victimes et assurent l'éducation populaire sur les questions de violences et d'égalité femmes-hommes.

· Des moyens pour les services publics à la hauteur des besoins notamment l'embauche massive de titulaires que ce soit dans les domaines du soin, de la justice, de la protection et de l'aide sociale à l'enfance, de l'éducation nationale, de l'inspection du travail...

· De protéger les libertés des associations de plus en plus menacées dans leur liberté d'expression. Ce n'est pas parce qu'elles sont financées par l'état en assurant des missions de service public qu'elles doivent être muselées.

· L'arrêt immédiat des expulsions des exilées par le gouvernement français et l'application de l'arrêt « Femmes afghanes » de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 4 octobre 2024 (qui leur accorde systématiquement le statut de réfugiée dans tous les pays de l'UE).

Manifestons notre détermination partout le mercredi 25 novembre et le samedi 28 novembre 2026 !

Texte finalisé le 16 Octobre 2026